

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 4 NOVEMBRE 2024 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 novembre 2024 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme

4. Demande de consentement - Cooptel

Administration

5. Correspondances
6. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2024-05, un règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle no. 2018-01 & 2021-03
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2024-06, un règlement de régie interne et de normes durant les séances
9. Lot 3 800 946 appartenant au Ministère des Transports et de la Mobilité durable – conserver actif le dossier acquisition
10. Autorisation pour demander une offre de service pour la caractérisation du milieu naturel d'une partie du lot 3 800 946
11. RREMQ (régime de retraite) – participation 2025
12. Entente de service avec la Société protectrice des animaux de l'Estrie – renouvellement
13. Offre de service d'inspection municipale pour 2025 – Gestim
14. Archiviste - liste de destruction
15. Engagement dans la démarche du Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau)
16. Demande de soutien financier – Le Val-Ouest
17. Demande de soutien financier – Popote Roulante
18. Demande de soutien financier 2025 – Musée de l'Ardoise
19. Congé des Fêtes 2024
20. Calendrier des séances 2025

21. Dons & publicités (Comité ÉLÉ, Armée du Salut, Club Joyeux de l'Âge d'Or, Les Paniers de Noël, Trio Étudiant)

Voirie

22. Disposition de deux ponceaux en béton – aucune offre

Factures

23. Factures

Varia

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2024-11-04, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2024-11-04, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 octobre 2024;

Il est proposé par la conseillère Audry Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright, d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2024.

Période de questions : 2024-11-04 Aucun visiteur

Demande de consentement - Cooptel : 2024-11-04, 3 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet d'installation de câbles de fibre optique pour les besoins de Cooptel (projets # C126 – 5 Lyster, Ulverton) sur le chemin Gee, et ce, selon les documents déposés par Sigma Telecoms le 8 octobre 2024.

Correspondances : 2024-11-04 La liste de la correspondance reçue pour la période du 8 octobre au 4 novembre 2024, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires : 2024-11-04 La directrice générale déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et les dépose à cette séance.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2024-05, un règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéros 2018-01 et 2021-03 : 2024-11-04, 4 Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Daniel Enright, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 2024-05 portant sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 2024-05 portant sur la gestion contractuelle est déposé. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2024-06, un règlement sur la régie interne des séances du conseil : 2024-11-04, 5 Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Sean Boersen, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 2024-06 portant sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 2024-06 portant sur la régie interne des séances du conseil est déposé. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

Lot 3 800 946 appartenant au Ministère des Transports et de la Mobilité durable – conserver actif le dossier d'acquisition : 2024-11-04, 6 **Attendu que** la municipalité a demandé une offre d'acquisition du lot 3 800 946 au Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des propriétés immobilières en novembre 2023 (résolution 2023-11-06, 7);

Attendu qu'en avril 2024 le Ministère des Transports et de la Mobilité durable a reçu une demande du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant un projet de refuge faunique touchant le lot 3 800 946;

Attendu que la municipalité travaille avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs sur le partage de ce terrain afin de répondre aux besoins des deux parties;

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil informe le Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des propriétés immobilières que la municipalité souhaite conserver le dossier d'acquisition actif pendant que la municipalité travaille sur le partage du terrain avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Demande d'une offre de service pour la caractérisation du milieu naturel d'une partie du lot 3 800 946 : 2024-11-04, 7 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne doit faire une caractérisation écologique sur une partie du lot 3 800 946 (une superficie d'environ 24 000 m²) d'intérêt pour la municipalité afin d'évaluer quelles portions de cette partie du lot alimentent les milieux humides et hydriques sur la partie du lot d'intérêt pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour un éventuel refuge faunique;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser une demande pour une offre de service relative à la caractérisation écologique sur une partie du lot 3 800 946 appartenant au Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Régime de retraite des employés municipaux : 2024-11-04, 8 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1^{er} janvier de chaque année, les organismes auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité qu'il n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2025.

Entente de services avec la Société Protectrice des animaux de l'Estrie : 2024-11-04, 9 **Attendu** l'entente de service présentée par la Société Protectrice des animaux de l'Estrie pour la protection et le contrôle des animaux sur le territoire du Canton de Melbourne;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte les termes de cette entente entre la Municipalité du Canton de Melbourne et la Société Protectrice des animaux de L'Estrie, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente.

Offre de service pour inspection – Gestim inc. : 2024-11-04, 10
Considérant l'importance d'un inspecteur municipal afin de répondre aux demandes des citoyens et d'appliquer les règlements d'urbanisme et le règlement général, d'émettre les permis et certificats et d'en faire le suivi;

Considérant l'offre pour le service d'inspection municipale par la firme Gestim pour l'année 2025;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre pour le service d'inspection pour l'année 2025 de la firme Gestim au montant de 498 \$/jour (plus taxes) en ajoutant 30 \$/jour pour un déplacement à nos bureaux, plus 0,70 \$/km pour les frais de kilométrage intramunicipal, et ce, selon l'offre déposée en date du 11 octobre 2024.

Archiviste : 2024-11-04, 11 Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la destruction des documents détaillés provenant de la liste émise selon la firme *L'Archiviste Michel Hamel* et déposée devant le Conseil par la directrice générale et greffière-trésorière.

Engagement dans la démarche du plan de gestion des actifs (PGA) en Eau : 2024-11-04, 12 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

Considérant que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

Considérant que le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

Considérant que la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

Considérant que la démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs;

Considérant que le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive;

Considérant que la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que :

- la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;
- la municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier;
- le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

Demande de soutien financier – Le Val-Ouest : 2024-11-04 Le conseil ne donne pas de suite à cette demande.

Demande de soutien financier – La Popote Roulante : 2024-11-04 Le conseil ne donne pas de suite à cette demande.

Demande de soutien financier – Musée de l'Ardoise : 2024-11-04, 13
Attendu que le Musée de l'Ardoise a présenté une demande de soutien financier de 1 200 \$ pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière mais ne peut répondre à la hauteur de leur demande;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un don de 1 000 \$ pour l'année 2025 au Musée de l'Ardoise.

Congé des Fêtes : 2024-11-04, 14 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

Calendrier des séances 2025 : 2024-11-04, 15 **Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de la prochaine année, en y fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil débutent à 19 h 30 et que le calendrier s'établisse comme suit :

13 janvier (lundi)	3 février (lundi)
3 mars (lundi)	7 avril (lundi)
5 mai (lundi)	2 juin (lundi)
7 juillet (lundi)	4 août (lundi)
2 septembre (mardi)	29 septembre (lundi)
10 novembre (lundi)	1 ^{er} décembre (lundi)

Qu'un avis public du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière.

Dons et publicités : 2024-11-04, 16 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Comité ÉLÉ	95 \$
Armée du Salut	100 \$
Club Joyeux de l'Âge d'Or	100 \$
Paniers de Noël	750 \$
Trio Étudiant Desjardins	800 \$

Disposition des deux ponceaux 1 800 mm de diamètre, TBA, classe IV : 2024-11-04, 17 **Attendu qu'**à la fin de la période pour prévue pour la disposition des deux ponceaux, aucune offre n'a été reçue;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité de représenter ces deux ponceaux à partir au printemps 2025.

Factures : 2024-11-04, 18 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 58 869,13 \$) et des chèques émis (montant : 14 915,17 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que les comptes à payer et les chèques émis selon les

listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

Varia : 2024-11-04 Aucun sujet à discuter.

Levée de la séance : 2024-11-04, 19 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 20 h 20. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 décembre 2024.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 5^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

James Johnston
Maire